

Mondercange, le 10 juin 2025

AVIS AU PUBLIC

Concerne : Rôle de répartition du produit de chasse, exercice 2025-2026 – compte définitif, exercice 2024-2025

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public, que le rôle de répartition et le compte définitif du produit de location de la **chasse du lot 568** peuvent être consultés pendant la période **du 10.06.2025 au 24.06.2025** auprès du secrétaire-trésorier par rendez-vous. Numéro portable +352 691 380 034.

Tous les propriétaires des fonds non bâtis et non retirés d'un lot de chasse sont tenus de compléter leurs données via la plateforme « myguichet » ou communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Le secrétaire-trésorier,

Marc BLASEN